



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 14 JUILLET 2006

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 8.30 heures et se termine à 10.00 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences : Marcel Dondelinger, Pierrette Ferro-Ruckert, Nicole Frantz, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Arthur Sinner.

Absence(s) : Suzette Dostert-Wagener (excusée)

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Organisation scolaire 2006/2007 - Nomination de personnel enseignant (2e liste)

Par vote secret le conseil nomme les personnes suivantes aux postes déclarés vacants :

- Tom DOSSER
- Angélique QUINTUS
- Danielle GENGLER
- Bob DUPONG
- Brigitte LENERT
- Peggy KIEFFER
- Bettina BALLMANN

2.1 Réglementation de certains congés accordés au personnel enseignant pendant les périodes scolaires

Cette réglementation définit le nombre maximum d'heures de congé pouvant être accordées par année scolaire et a pour but d'interdire l'absence du personnel enseignant avant les vacances scolaires.

2.2 Règlement de permutation du personnel enseignant

Ce règlement arrête d'une part la répartition des classes en fonction de l'ordre d'enseignement et de l'ancienneté de service et en considération des projets pédagogiques, définit ensuite les tâches du comité de cogestion et finalement détermine la démarche pour la mise en oeuvre de projets pédagogiques.

3. Organisation scolaire 2006/2007 - Règlement d'organisation provisoire

Le conseil arrête le règlement d'organisation provisoire pour l'année scolaire 2006/2007.

Le règlement prévoit 3 classes pour l'éducation précoce, 7 classes pour l'éducation préscolaire et 21 classes dans l'enseignement primaire.

4. Organisation scolaire 2006/2007 - Décharge d'un instituteur

Le conseil accorde une décharge totale de 23 unités à M. Albert Petesch, instituteur à l'école communale de Roeser, pour l'année scolaire 2006/2007 dans le cadre du projet « Cinéma à l'école ».

VOTE		
9 Oui	1 Non	0 Abstention(s)

5.1 Personnel enseignant - Démission d'un instituteur de l'enseignement primaire

Par vote secret le conseil accepte la démission présentée par M. Pino Fiermonte, instituteur à l'enseignement primaire de la commune de Roeser depuis l'année scolaire 1983-1984. M. Fiermonte a bénéficié d'un congé sans solde depuis l'année scolaire 2002/2003.

5.2 Personnel enseignant - Démission d'un instituteur de l'enseignement primaire

Par vote secret le conseil accepte la démission présentée par M. Joseph Kirps, instituteur à l'enseignement primaire de la commune de Roeser depuis l'année scolaire 2000-2001. M. Kirps a bénéficié d'un congé sans solde depuis l'année scolaire 2002/2003.

6.1 Communications du collège échevinal

Le collège informe les conseillers sur

- la nomination de Mme Pierrette Ferro-Ruckert comme déléguée au syndicat SYVICOL ;
- du nouvel horaire d'ouverture du bureau de poste ;
- de la déclaration d'intention avec les communes de Dudelange, Kayl, Mondercange et Rumelange concernant des projets en communs ;
- de la déclaration de la phase orange du plan d'avertissement de l'utilisation de l'eau potable ;



- de la prise de position de Coditel par laquelle la société affirme être propriétaire du réseau ;
- du bilan positif établi à la suite du concert Rock-A-Field en juin 2006 sur le site de loisirs Herchesfeld à Crauthem.

6.2 Questions écrites des conseillers

Les conseillers n'ont pas présenté de questions écrites.

7. Réaménagement et modernisation du centre sportif de Crauthem

Le conseil approuve le projet définitif détaillé de travaux complémentaires de la phase 2 du réaménagement et de la modernisation du centre sportif de Crauthem. Cette étape complémentaire a pour finalité l'achèvement du gros oeuvre fermé de la partie intermédiaire entre le hall sportif et le bâtiment scolaire.

Devis établi par le bureau d'architecture Klein & Müller	
Sous-total hors TVA	615.240,00 €
Honoraires d'architecte et d'ingénieur	101.514,60 €
Total général hors TVA	716.754,60 €
TVA sur travaux	92.286,00 €
TVA sur honoraires	12.181,75 €
Total général TTC	821.222,35 €

8. Pavillon annexe de l'école de Berchem

Le conseil approuve le devis concernant la fabrication et le montage d'éléments préfabriqués pour former un pavillon de quatre salles de classe, des salles polyvalentes, des locaux sanitaires et techniques et un couloir central.

Devis établi par la firme Cadolto Vertrieb Luxemburg	
Fabrication	926.885,00 €
Transport	137.150,00 €
Montage	41.600,00 €
Total général hors TVA	1.105.635,00 €
Total général TVAC	1.271.480,25 €

9. Réglementation de la circulation

Le conseil confirme le règlement provisoire de la circulation édicté par le collège échevinal le 1er juin 2006 portant limitation de la circulation à l'occasion de manifestations sur le site Herchesfeld.

10. Règlement relatif à l'extension et à la création d'établissements agricoles sur le territoire de la commune de Roeser

Le conseil édicte un règlement ayant pour objectif de définir des dispositions particulières à appliquer par l'autorité communale ayant la police des bâtisses en vue d'assurer la sécurité et la santé des habitants complémentirement à celles pouvant être prescrites dans le cadre d'une autorisation d'exploitation émise en vertu de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

VOTE		
8 Oui	1 Non	1 Abstention(s)

11. Questions orales des conseillers

Marcel Dondelinger :

- Quant est-il devenu de l'étude de circulation ? [Réponse : L'étude de circulation sera présentée au conseil communal lors d'une prochaine réunion de travail].

Nicole Frantz :

- Où en est l'audition des réclamants dans le cadre de la procédure du PAP « Les Jardins du Roeserbann » ? [Réponse : Pour l'instant seul les représentants de l'initiative des citoyens furent entendus].

Léonie Klein-Hoffmann :

- Suite au nouvel horaire d'ouverture du bureau des postes à Roeser, le courrier va prendre un retard d'au moins un jour. Il faudrait intervenir auprès des P&T à ce que la boîte aux lettres sera comme jadis vidée dans l'après-midi.

Renée Quintus-Schanen :

- Où en est le projet d'aménagement de ralentisseurs dans la rue d'Alzingen à Roeser ? [Réponse : Les ralentisseurs projetés furent refusés par l'Administration des Ponts et Chaussées].

Edy Reding :

- Où en est le dossier sur l'introduction d'une taxe sur le prix de vente des huiles minérales ? [Réponse : Les trois communes concernées vont se concerter prochainement en vue d'intervenir auprès de l'Etat].

Jean-Paul Reiter :

- Il faudrait éviter l'encombrement des trottoirs qui longent les différents chantiers d'immeubles. [Réponse : Dès la rentrée on va obliger les entrepreneurs de sécuriser le passage des piétons].

Camille Schleck :

- Quelles sont les justifications de la firme Coditel que le réseau de télédistribution lui appartienne ?



12. Indigénat

En séance secrète le conseil se prononce sur deux déclarations d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise et sur une demande en naturalisation.